



**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Valangin
Jeudi 21 mars 2024, à 19h30,
à la salle des spectacles, ch. du Collège 1, à Valangin**

Bienvenue

Monsieur Sonderer Nikola, président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens ainsi qu'à Mmes Dängeli et Mees, M. Suter et Mme Gysin Linda qui a accueilli les citoyens en jouant du piano. Une cinquantaine de personnes sont présentes pour cette nouvelle assemblée.

Présentation des membres du bureau

- M. Sonderer Nikola, président
- Mme Reymond Irma, vice-présidente
- Mme Bleuer Katarina, secrétaire
- Mme Alves Idalina, membre
- M. Pilloud, membre

Tous les membres du bureau sont présents.

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

Mme Balmer Anne et M. Even Maeldan s'annoncent pour cette tâche.

Rappel des divers outils à disposition.

Mme Raymond Irma se fait un plaisir de réexpliquer ce qu'est et comment fonctionnent les mandats, projets et résolutions.

Rapport du conseil communal, mandat 2023

Mme Bleuer Katarina fait la lecture du rapport reçu du conseil communal concernant le transfert et restauration d'une sculpture d'Alois Dubach.

Comme souhaité dans l'énoncé de celui-ci, trois citoyens se portent volontaires pour repeindre l'œuvre. Mme Aquilon Mélanie, Mme Reymond Irma et M. Pilloud Pierre.

Présentations et mis au vote des mandats

Premier mandat : Installation d'une borne électrique fixe.

M. Sonderer Nikola explique combien il est important pour les futures manifestations que le Bourg soit équipé d'une borne électrique. Les manifestations étant de petites envergures la mise à disposition journalière par Viteos grève beaucoup trop les bénéfiques qui peuvent être réalisés. Le coté sécuritaire que celle-ci pourrait apporter n'est pas non plus négligeable.

Deuxième mandat : Illumination du petit terrain de football

M. Bleuer Lewis explique qu'il serait agréable de pouvoir jouer plus tardivement au football mais pour cela il faudrait que les joueurs aient accès à un interrupteur avec une minuterie qui au plus tard, à 22h, éteigne les lampadaires. M. Fontana propose de regarder si ceux en place pourraient déjà les satisfaire. Le mandat est tout de même maintenu.

Après en avoir débattu, il est procédé au vote.

Pour le mandat : Installation d'une borne électrique	Oui 44 Non 0
Pour le mandat : Illumination du petit terrain de Football	Oui 44 Non 0

Présentation et mise au vote du projet

Projet : Installation d'une table et bancs dans la forêt de Bioley

Mme Hofer Ursula explique qu'au-dessus des habitations dans la forêt il y avait autrefois un banc très prisé. En plus de la petite prairie en endroit où pique-niquer serait le bienvenu. L'emplacement retenu se prêterait tout à fait. M. Evard a établi un devis pour ce projet pour un montant de 1945.80fr.

Après en avoir débattu, il est procédé au vote.

Pour le projet : Installation d'une table et bancs	Oui 44 Non 0
--	----------------------------

Un groupe de travail viendra en aide à Mme Hofer il sera constitué de M. Nguyen Fabien, M. Aquilon Orphée, M. Nicoloso Jean-Yves ainsi que M. Bleuer Lewis.

Dépôts spontanés durant la séance.

M. Pilloud Pierre explique ce qu'est un dépôt spontané. Les propositions devront donner lieu au dépôt d'un mandat, projet ou résolution pour la prochaine assemblée citoyenne.

Dépôt spontané

M. Even Maeldan propose une place de jeux multisports à côté du cimetière.

Cette proposition accueillie avec enthousiasme par les citoyens devra faire l'objet d'un dépôt de mandat lors de l'assemblée citoyenne d'automne.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Assemblée d'automne: le jeudi 12 septembre, délai dépôt des propositions le 24 août 2024

Assemblées 2025

Le jeudi 27 mars, dépôt le 8 mars

Le jeudi 11 septembre, dépôt le 23 août

Divers

Les sujets suivants sont abordés en séance et devront être traités ultérieurement avec la déléguée de quartier, auprès du guichet d'accueil s'il y a lieu.

- Inquiétude quant au trafic routier avec la future construction aux Biolets.
- Passage piétons du parking du château dangereux.
- Expression de désarroi quant à l'ancienne step, est-ce que la ville pourrait faire pression sur la personne qui utilise ce lieu ?
- Questions concernant les panneaux anti-bruit du viaduc.

La séance est levée à 21h10.

Valangin, le 22 mars 2024

Annie Dängeli,

Rédactrice du procès-verbal